



Ville de Pierre Bénite

Pôle Education

1 rue Lucie Aubrac

Tél : 04 78 86 69 00

dae@pierrebenite.fr

ACTIVITES PERISCOLAIRES MUNICIPALES

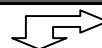
REGLEMENT INTERIEUR ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

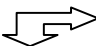
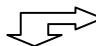
AVENANT de juin 2017

En raison du changement des rythmes scolaires dès la rentrée 2017, avec le retour à la semaine de 4 jours, les temps périscolaires du soir proposés sont les suivants :

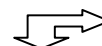
16h30 fin de l'école :

l'enfant quitte l'école ou reste en activité



Maternelles	Elémentaires	
<p>16h30 à 17h45</p> <p>Temps libre animé</p> <p>A 17 h15 Sortie possible  ou Poursuite du temps libre animé</p> <p><u>Inscription</u> : annuelle ou mensuelle <u>Tarif</u> : forfait de base annuel 15 €</p>	<p>16h30 à 17h45</p> <p>Temps libre animé</p> <p>A 17 h15 Sortie possible  ou Poursuite du temps libre animé ou études</p> <p><u>Inscription</u> : annuelle ou mensuelle <u>Tarif</u> : compris dans le forfait de base de 15 €</p>	<p>16h30 à 17h45</p> <p>2 soirs par semaine . lundi, jeudi : école du Centre . mardi, vendredi : école Eluard</p> <p>Temps libre puis A 16h45 Temps d'activités*</p> <p><u>Inscription</u> : annuelle les activités changent par cycles <u>Tarif</u> : forfait annuel de 18 € à 53 € en fonction du quotient familial, en plus du forfait de base de 15 €</p>

17h45 l'enfant part ou reste à la garderie suivante



Entre 17h45 et 18h30

Garderie du soir

Inscription : annuelle ou mensuelle

Tarif : 1 € par jour réservé ou présence réelle

* Ateliers proposés par les animateurs, ou les services municipaux de la Ville (Pôle Education, arts plastiques, musique,..), chaque enfant participera au cours de l'année à ces activités (les groupes sont établis par les référents de chaque école)